



Association des Plaisanciers de Morgat Assemblée générale du 28 juillet 2018

L'assemblée générale ordinaire a été ouverte à 18 heures par Dominique Bournérias présidente de l'association. Une allocution de bienvenue a permis de remercier les adhérents pour leur présence en grand nombre.

Le Maire de Crozon, Mr Daniel Moysan nous fait l'honneur de sa présence, l'adjoint chargé du port et le responsable du port étant excusé.

Présentation des membres du bureau (voir liste en pièce jointe)

La présidente présente le rapport moral :

- Changements au niveau du bureau :

Départ de Guy Leyssenne : la présidente le remercie pour sa présence au bureau depuis de nombreuses années aidé de Sylvie son épouse.

Un hommage particulier est rendu à Michel Baudin qui a quitté le bureau l'an dernier se sachant malade. Il nous a quitté en juin et cette assemblée générale lui est dédiée. Michel réalisait toute la mise en page de la revue annuelle.

Entrée de Alain Marhic qui a été coopté en cours d'année et a repris l'élaboration de la revue annuelle

- Communication :

Nous essayons d'envoyer aux adhérents des informations régulièrement notamment à travers 2 supports :

le bulletin flash trimestriel. C'est Catherine Marhic qui est chargée de sa rédaction avec l'aide des membres du bureau. Cette année le bulletin flash a été publié au troisième trimestre pour maintenir le contact avec nos adhérents.

La revue annuelle a été tirée à 1000 exemplaires, elle a été envoyée par la poste ou retirée au local. Cet envoi génère un coût important et Dominique Bournérias suggère que les adhérents habitant la presqu'île viennent retirer la revue au local de l'association

Le travail de préparation de la revue effectué par Alain Marhic représente une charge de travail importante.

La présidente tient à remercier tous les partenaires qui nous permettent de financer les coûts d'édition. Sans eux il serait impossible de réaliser la revue, aussi il est demandé dans la mesure du possible de faire appel à eux.

- Le prêt de matériel :

Pour rappel, il existe du matériel mis à disposition gratuitement pour les adhérents : Karsher, pompe de vidange, coupe bout, ponceuse, chariot sur roulettes, caisse à outils, aspirateur... etc La réservation est à faire durant nos permanences avec suivi sur un cahier.

L'année prochaine il y aura le renouvellement des extincteurs et un extincteur gratuit par bateau sera remis aux adhérents à jour de leur cotisation.

- Les permanences :

Pour rappel les permanences sont assurées tous les samedis toute l'année de 11H à 12H et tous les jours en juillet et août sauf dimanche et jours fériés de 11 à 12H. C'est un moment privilégié où les adhérents peuvent se rencontrer.

Jean-Michel Lefebvre organise les sorties en bateau mais ces sorties se décidant souvent le samedi à la dernière minute en fonction de la météo, il est demandé aux personnes intéressées de transmettre leur adresse mail à Jean Michel Lefebvre.

Les apéritifs du samedi sont financés par les participants à raison de 5€ par personne et par mois. Les apéritifs du samedi ne sont donc pas financés par les cotisations. Il est important de participer à ce financement sans qu'il soit nécessaire de relancer les participants. C'est Jean-Pierre Menesguen qui est chargé de l'intendance.

- Le local a été rénové l'an dernier mais nous constatons de plus en plus son étroitesse. De par l'augmentation du nombre d'adhérents et l'assiduité de ceux-ci lors de nos RDV hebdomadaires, nous avons demandé à Monsieur le Maire la possibilité d'agrandir nos locaux.

- Le CLUP (Comité Local des Usagers du Port) se réunit une ou deux fois par an. Dominique Bournérias déplore le peu de participants à ces réunions et demande à chaque adhérent de s'inscrire auprès du secrétariat du port. Mr Daniel Moysan, Maire de Crozon, rappelle que c'est à l'occasion de cette réunion que sont données des informations concernant le port, notamment le budget et permet de dialoguer avec les représentants de la mairie.

- Les activités 2017

Les 6 rendez vous réguliers:

La galettes des rois en début d'année

La choucroute en février

Le nettoyage des plages en juin (environ 15 participants)

La visite de la SNSM de Douarnenez à Morgat en juillet

Le cochon grillé en août

Le Kig ha farz en novembre

Les présentations et visites en 2017 :

La présentation par Jean François et Claude Mevel de leur voyage en bateau en Ecosse

La visite de l'usine Bopp

La sortie Douarnenez avec accueil par la SNSM

La visite du musée de la bataille de l'Atlantique à Pen-Hir

Dominique Bournérias demande s'il y a des questions concernant le rapport moral

Pas de question

Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité

La trésorière présente le rapport financier:

Présentation du compte de résultat

Présentation du bilan financier

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

Manifestations 2018

Visites sur 2018 :

La présentation de Jean François et Claude Mevel de leur voyage en bateau en Espagne

La sortie à Ouessant en juillet

La visite de la cidrerie de Telgruc

Visite d'une serre de la coopérative Savéol et de la ferme aux insectes en juillet

Prochaines manifestations à venir :

Le cochon grillé qui se déroulera le 12 août au village de Kerlouantec à Morgat chez Pierre et Christine Gourmelen. Clôture des inscriptions le 5 août, tarif 18 € pour les adultes et 10 € pour les enfants de moins de 12 ans.

Jean François et Claude Mevel feront une nouvelle présentation d'un de leur voyage

Une visite du Cross Corsen est en cours d'organisation, Dominique Bournérias attend la proposition d'une date.

Pour participer aux manifestations il est nécessaire de s'inscrire au préalable pour permettre une bonne organisation.

Nouvelles du port

Sur 2017

Les relevés bathymétriques et les cartographies différentielles entre 2016 et 2017 indiquent une très faible évolution, voir nulle à certains endroits, de l'ensablement

Travaux de dragage au niveau du ponton B et du quai pêche

Travaux de désensablement par voie terrestre sur l'exutoire du Loc'h, du vieux môle et du pied de cale

Un dispositif de grille a été mis en place au niveau de l'exutoire du Loc'h pour éviter l'entrée des algues dans le réseau

Mr Daniel Moysan, Maire de Crozon, indique que depuis il n'y a plus d'odeur provenant du Loc'h liée à la fermentation des végétaux.

Changement de la vidéo protection

Pose de bandes antidérapantes sur les passerelles

Installation de bornes électriques et robinets d'eau sur le terre-plein

Départ de La fauvette

Sur 2018

Arrivée d'un nouveau maître de port, Jérémy Ascoët

Problème sur la WIFI, Orange essaye de résoudre le dysfonctionnement

La liste d'attente sera diffusée prochainement. Le nombre de personnes diminue. Mr le Maire de Crozon, Daniel Moysan, précise qu'il faut maintenant seulement 3 ans pour obtenir une place.

Intervention de Mr Daniel Moysan, Maire de Crozon

Mr le Maire remercie l'association pour son invitation et la félicite pour son travail et son esprit associatif.

Monsieur le Maire propose l'organisation de visites de l'usine de production de l'eau et de celle de traitement des fermentescibles de la Communauté ses Communes de Crozon.

En ce qui concerne l'extension du local Mr le Maire, Daniel Moysan a demandé à Gérard Loreau ,adjoint chargé du port, de s'en occuper.

Renouvellement du bureau

Confirmation de l'entrée d'Alain Marhic comme membre du conseil d'administration

Vote des adhérents à l'unanimité

Questions diverses

Pas de questions diverses

Fin de l'assemblée générale à 19 heures, suivie d'un apéritif dînatoire.

La présidente Dominique Bournérias

Le secrétaire Jean-Paul Bonardi



Le nouveau bureau est composé de :

Philippe Bas

Jean Claude Bournérias

Michel Hanart

Pierre Loïc Le Guet

Alain Marhic

Georges Sarazin

Jean Paul Bonardi

Marie-Christine Cros

Edith Hanart

Jean-Michel Lefebvre

Catherine Marhic

Dominique Bournérias

Marcel Ely

Jean-Claude Lançon

Gilbert Lefrançois

Jean-Pierre Menesguen